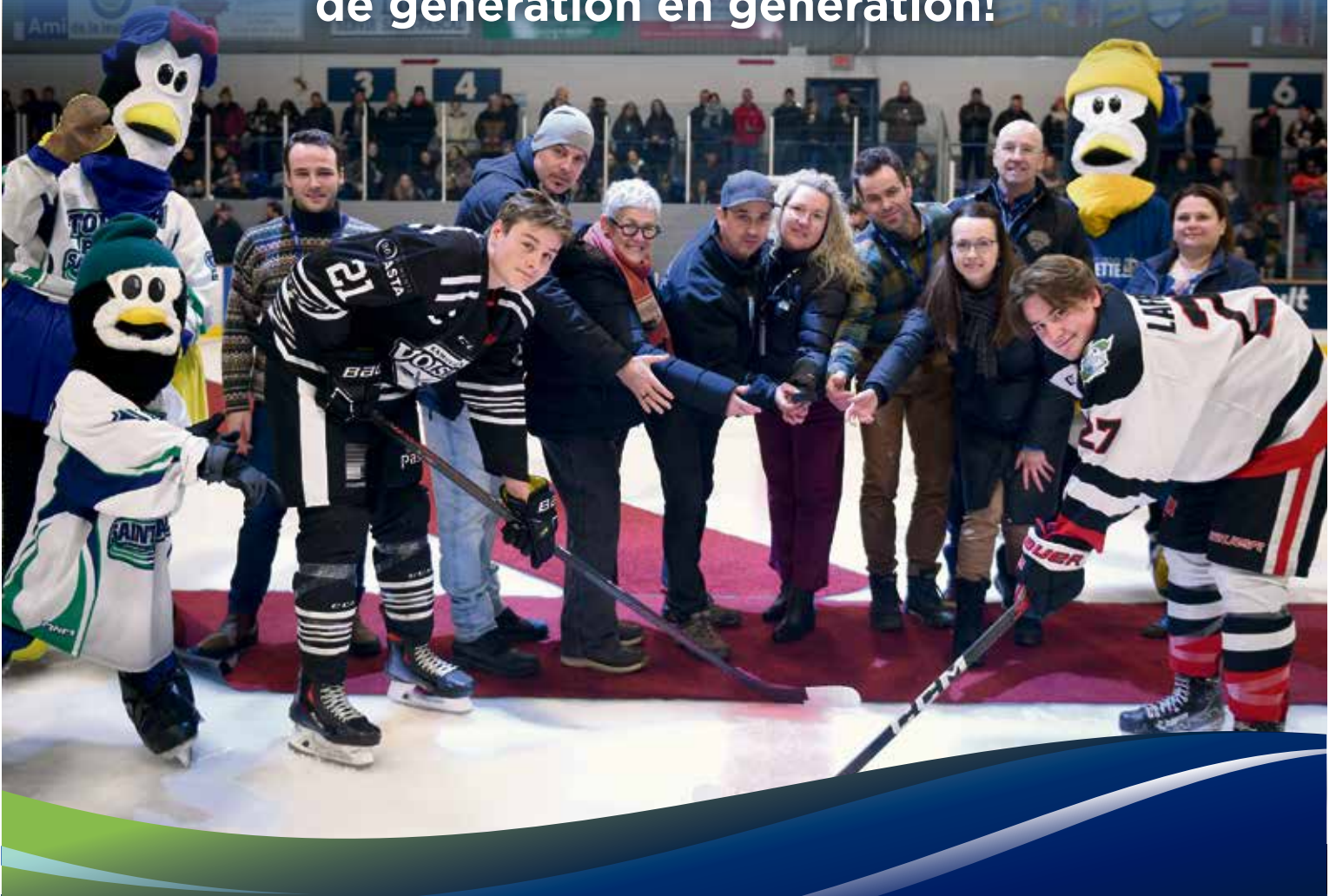


Volume 33 | Numéro 1

FÉVRIER 2024

## Pascot : La tradition se poursuit de génération en génération!



L'Essentiel  
de *l'information*

Saint-  
**Pascal**  
On voit loin!

**Botaflorea**  
Empotage pour plantes d'intérieur et d'extérieur  
Potting mix for indoor and outdoor plants

**BMR** | **Avantis**  
Coopérative

# Développer votre pouce vert

avantis.coop BMR Avantis

# C'est **PAYANT**

d'être membre de

**Gens**  
D'AFFAIRES  
DE SAINT-PASCAL

**C'EST PLUS DE  
9 000\$**

en argent Place Saint-Pascal  
injecté chez les membres  
au cours de la dernière année

**Vous aimeriez devenir  
membre gratuitement?**

Louis Turbide au 418 492-2706 poste 105  
direction@leplacoteux.com

@gensdaffairesdesaintpascal



## À la une

### Pascot : La tradition se poursuit de génération en génération!

La 46<sup>e</sup> édition du tournoi provincial de hockey Pascot a eu lieu du 11 au 14 janvier dernier au Centre sportif de Saint-Pascal et au Centre Bombardier de La Pocatière. Le comité organisateur de la 46<sup>e</sup> édition et son président Luc Chénard réservaient plusieurs nouveautés aux joueurs et spectateurs pour l'occasion. Depuis plusieurs mois, les membres étaient au travail afin de concocter une offre audiovisuelle inédite et de faire vivre une expérience Pascot hors du commun!

#### Plusieurs nouveautés

Une vidéo promotionnelle a été conceptualisée ayant pour objectif de transmettre une énergie unique auprès des participants, petits et grands! Cette vidéo était diffusée avant le début des parties et était accompagnée d'images captées avec l'utilisation de drones, ce qui a su captiver l'auditoire dès les premiers instants!



Les joueurs ont été tout particulièrement emballés par les entrevues d'après-match qui étaient rediffusées sur écran géant dans l'aréna et en simultané sur la page Facebook du tournoi! Une nouveauté qui a fait le bonheur des gens présents mais aussi partout dans les familles des joueurs à travers le Québec!

Pour compléter sur sa lancée, le comité organisateur a innové avec une bière à l'effigie de Pascot! Force a été de constater que celle-ci fût au goût des amateurs car tout l'inventaire a été écoulé au grand désarroi de certains qui souhaitaient s'en procurer à la suite du tournoi comme souvenir!



#### La tradition se poursuit : un moment fort en émotion!

À l'occasion de la finale M18 A, le trophée Prudent-Martineau était en jeu! Les Sénateurs de Bellechasse ont remporté le titre de champions. Le fait marquant fût, sans l'ombre d'un doute, la remise du trophée. Comme le veut la coutume, un membre de la famille est invité à venir remettre le trophée au nom de monsieur Prudent Martineau. Cette année, c'est monsieur Claude Martineau qui a remis le trophée à son petit-fils, Xavier Ferland. Un moment fort en émotion!



Monsieur Prudent Martineau qui remet le trophée en 1979 au premier gagnant Midget, l'équipe de Princeville. Source : Journal Le Saint-Laurent Echo, 7 mars 1979



Du côté de la finale M15 D2, le trophée Henri-Chapleau était en jeu. Les Corsaires de Pointe-Lévy ont été consacrés champions dans cette catégorie. Pour l'occasion, monsieur Julien Alexandre-Chapleau, petit-fils d'Henri Chapleau, était sur place pour la remise du trophée en hommage à son grand-père.



En 1979, monsieur Gérard Chapleau qui remet le trophée au premier gagnant de la catégorie Bantam, l'équipe de St-Romuald. Source : Journal Le Saint-Laurent Echo, 7 mars 1979



Pour consulter des photos de l'événement ou connaître les résultats du tournoi, nous vous invitons à consulter la page Facebook Tournoi provincial de hockey Pascot.

Rendez-vous l'an prochain pour la 47<sup>e</sup> édition!

## Sommaire

À la une .....	3
Prévisions budgétaires .....	4-5
Résumé des séances du conseil .....	6-7-8
Calendrier séances du conseil .....	8
Plan d'action 2024 .....	9
Horaire des bureaux municipaux .....	9
Horaire SAAQ .....	9
Offre d'emploi - Service des loisirs .....	10
Service des loisirs .....	10
Rappel du service des travaux publics .....	11
Des nouvelles de Quartier-Jeunesse .....	11
Ski et raquette au Club Les Belles pistes .....	12
Des nouvelles de l'APHK .....	12
Ateliers Mon-Choix .....	13
SAE Kamouraska .....	13
Invitation de l'Unité Domrémy .....	14
Message du Club Optimiste .....	14
Offre d'emploi des Services Kam-Aide .....	14
Co-Éco .....	14

## Prévisions budgétaires 2024

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté, lors d'une séance extraordinaire tenue le lundi 18 décembre dernier, son budget pour l'année 2024.

### Budget de fonctionnement

La mairesse de la Ville de Saint-Pascal, madame Solange Morneau, a d'abord présenté le budget de fonctionnement équilibré au montant de 9 400 848 \$, pour ensuite passer en revue le budget d'investissement (programme triennal d'immobilisations).

Le budget de fonctionnement comprend les dépenses et revenus annuels associés à la prestation des services municipaux. La principale source de financement provient des taxes municipales.

Certains projets, découlant de la Planification stratégique 2020-2023, se retrouvent au budget de fonctionnement dont le lancement d'une nouvelle politique d'accueil des nouveaux arrivants, la mise en place de nouveaux projets culturels, le programme de rénovation de bâtiments patrimoniaux en collaboration avec la MRC de Kamouraska et l'ajout de bornes pour les véhicules électriques.

Voici un aperçu des principaux revenus et dépenses du budget de fonctionnement :

Revenus	2023	2024
Taxes	5 384 653 \$	5 936 102 \$
Tenant lieu de taxes	433 282 \$	453 388 \$
Transferts	1 644 745 \$	2 111 234 \$
Services rendus	484 159 \$	484 065 \$
Imposition de droits, intérêts / amendes et autres revenus	573 070 \$	382 856 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>8 519 909 \$</b>	<b>9 367 645 \$</b>
Affectations : fonds réservés	109 750 \$	33 203 \$
<b>Total revenus et affectations :</b>	<b>8 629 659 \$</b>	<b>9 400 848 \$</b>

### Programme triennal d'immobilisations

Quant au budget d'investissement, il permet de financer les projets d'immobilisations que la Ville prévoit effectuer pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social, et aussi améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain et des infrastructures communautaires. Un montant de

10 122 760 \$ a été prévu pour l'année 2024.

Parmi les projets identifiés au programme triennal d'immobilisations, on compte la réfection des infrastructures (conduites et chaussées) de l'avenue Chapleau, rue Blondeau et une portion de Saint-Elzéar, le remplacement des trottoirs dans différents secteurs, la mise à jour de l'éclairage du terrain de balle de l'avenue Martin et l'installation d'une génératrice à l'usine d'eau potable.

### Nouveau rôle triennal d'évaluation foncière

En raison du dépôt d'un nouveau rôle triennal d'évaluation pour les années 2024-2025-2026, la valeur foncière de la très grande majorité des propriétés a augmenté, ce qui fait en sorte que les taux des taxes foncières générales ont baissé sans pour autant diminuer le compte de taxes. C'est que l'évolution de la valeur des propriétés est inégale à travers le territoire de la Ville, ce qui crée ce que l'on nomme des « transferts ou déplacements fiscaux » entre les immeubles.

Ainsi, cela a comme impact que le fardeau fiscal est plus élevé vers les propriétés dont les valeurs foncières ont augmenté plus rapidement que la moyenne, et ce en allégeant le fardeau fiscal associé aux propriétaires dont les valeurs n'ont pas augmenté autant.

D'autre part, la valeur foncière pour l'ensemble des immeubles agricoles a augmenté de 52 % comparativement à 40 % pour la catégorie résidentielle. Quant à l'augmentation moyenne de la valeur foncière pour toute catégorie d'immeubles confondue, elle est de 35 %.

Catégorie d'immeuble	Rôle en vigueur au 01-01-2023	Rôle en vigueur au 01-01-2024	Var. %
Non résidentielle et industrielle	45 949 542 \$	51 836 503 \$	12.81 %
6 logements + Agricole	15 092 600 \$	16 660 700 \$	10.39 %
Forestier	29 719 500 \$	45 217 900 \$	52.15 %
Résiduelle	0.00 \$	156 200 \$	
	199 369 258 \$	279 261 597 \$	40.07 %
<b>Total imposable</b>	<b>290 130 900 \$</b>	<b>393 132 900 \$</b>	<b>35.50 %</b>

### Tarification des services

La tarification de certains services municipaux a subi une hausse en raison des coûts plus élevés des contrats municipaux accordés. Cependant, d'autres services ont vu une baisse telle la taxe sur les matières recyclables. Une compensation nettement supérieure aux années passées

Publié par Ville de Saint-Pascal  
465, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
418 492-2312  
Courriel : [hoteldeville@villestpascal.com](mailto:hoteldeville@villestpascal.com)  
Site Internet : [www.villesaintpascal.com](http://www.villesaintpascal.com)

Veuillez noter que l'éditeur se réserve également le droit de choisir les articles qui seront publiés de même que de modifier certains textes.

Parutions de l'année 2024 : février, mars, avril, mai, juin, août, octobre, novembre et décembre

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN : 1201-9305

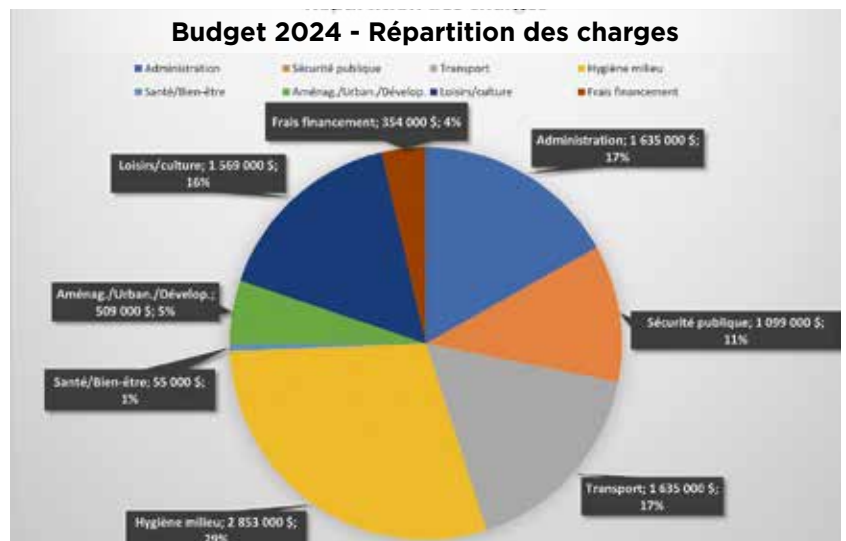
Prochaine parution : **1<sup>er</sup> mars 2024** - Date de tombée : **12 février 2024**

de Recyc-Québec a permis cette diminution sur la taxe de service de 50 %.

Voici le tableau comparatif des taux de taxes foncières et de service entre 2023 et 2024 :

COMPARATIF DES TAUX DE TAXES - BUDGET 2024			
TAXES FONCIÈRES ET DE SERVICES PAR 100\$ D'ÉVALUATION		2023	2024
FONCIÈRE : RÉSIDENTIEL		1.1108 \$	0.8874 \$
FONCIÈRE : AGRICOLE		1.1108 \$	0.8874 \$
FONCIÈRE : 6 LOGEMENTS ET +		1.2830 \$	1.0205 \$
FONCIÈRE : INDUSTRIEL / NON RÉSIDENTIEL		1.5362 \$	1.5086 \$
TAXE SPÉCIALE : EMPRUNTS		0.1700 \$	0.1401 \$
TAXE SECTEUR : DETTE URBAIN			
TAXE SECTEUR : DETTE RURAL			
TAXE SECTEUR CITERNE INCENDIE		0.0214 \$	0.0146 \$
TAXE SECTEUR : BERNIER/230 EST		281.27 \$	285.46 \$
TAXE D'EAU		276.00 \$	299.00 \$
TARIF DE BASE+LOCATION DES COMPTEURS 1\$/100 GALLONS + 0.50/1000 GALLONS POUR L'EXCÉDENT DE 1 MILLION			
TAXE D'ÉGOUTS		125.27 \$	108.00 \$
FOSSES SEPTIQUES		105.55 \$	105.48 \$
DÉCHETS DOMESTIQUES:			
	par bac ou par unité de logement	136.38 \$	153.00 \$
	conteneur : par le nombre de verge cube	272.77 \$	306.00 \$
MATIÈRES RECYCLABLES :			
	par bac ou par unité de logement	55.84 \$	26.00 \$
	conteneur : par le nombre de verge cube	111.67 \$	52.00 \$
MATIÈRES ORGANIQUES			
	par bac ou par unité de logement	95.60 \$	109.00 \$
FINANCEMENT: EAU POTABLE URBAIN		8.86 \$	8.92 \$
RÉSERVE FINANCIÈRE : BOUES		25.00 \$	25.00 \$
RÉSERVE FINANCIÈRE : EAU POTABLE		25.00 \$	25.00 \$
FINANCEMENT : PATRY/VARIN/TACHÉ :			
	Aqueduc	36.25 \$	36.59 \$
	Égout	28.39 \$	38.20 \$
SYSTÈME DE TRAITEMENT TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT :			
	modèle SA-3D	555.17 \$	582.93 \$
	modèle DIUV-025	560.65 \$	603.24 \$
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE		0.60 \$	0.60 \$
M.R.C. RUE ROCHETTE : 235		1.7270 \$	1.483 \$

« Le conseil et l'équipe municipale ont travaillé longuement sur le budget 2024. Le nouveau rôle triennal d'évaluation et la hausse générale des coûts de la vie ont rendu l'exercice budgétaire particulièrement complexe. La volonté du conseil a été de trouver un équilibre raisonnable entre le développement de la Ville et la capacité de paiement du citoyen. Outre les projets mentionnés dans le programme triennal d'immobilisations, le projet d'envergure de 2024 est bien entendu la réfection du centre communautaire RobertCôté. Celui-ci progresse bien et se terminera au cours de l'année 2025. » de dire madame Solange Morneau, mairesse de la Ville de Saint-Pascal.



## RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

### Séance ordinaire du 6 novembre 2023

Lors de cette séance, Madame Louise St-Pierre, greffière a procédé au dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires complétées par Mesdames Solange Morneau, Isabelle Chouinard, Josée Chouinard et Céline Langlais de même que par Messieurs Francis Ouellet, François Gagné-Bérubé et Rémi Pelletier.

Le conseil municipal a résolu :

- de ratifier et d'adopter le budget 2023 révisé daté du 7 septembre 2023 de l'Office d'Habitation du Kamouraska Est qui prévoit notamment une contribution de la Ville au déficit pour un montant de 36 543 \$.
- d'adopter le Règlement numéro 393-2023 modifiant le Règlement numéro 172-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 et ses amendements.
- d'autoriser le paiement à Marcel Charest et Fils inc. d'un montant de 316 535,82 \$ incluant les taxes et une retenue de garantie de 10 % en regard du contrat pour les travaux d'agrandissement et de réfection du centre communautaire Robert-Côté.
- d'octroyer le contrat d'approvisionnement du Centre sportif en bière à Molson Coors Canada pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 août 2026 au montant de 52 091,72 \$ incluant les taxes.
- d'octroyer à Eurofins Environex le contrat pour réaliser les analyses d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux usées industrielles pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 au coût de 19 964,60 \$ incluant les taxes, les frais de disposition et le transport aller-retour des boîtes d'échantillonnage.
- de ratifier les termes du protocole d'entente à intervenir avec le Club les Belles Pistes du Rocher Blanc inc. relativement à l'octroi de rabais pour l'accès aux pistes de ski de fond et de raquette aux résidents de Saint-Pascal pour la saison hivernale 2023-2024.
- d'embaucher Messieurs Gabriel Dubé, Antoine Beaulieu et Éliott Bérubé pour la période du 7 novembre 2023 au 27 avril 2024.
- d'accepter la démission de Monsieur Olivier Dubé à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement et d'adjoint technique.
- de nommer Madame Maryse Hénault-Tessier à titre de secrétaire du comité consultatif d'urbanisme.
- de déposer une demande d'aide financière dans

le cadre du programme Fonds Régions et Ruralité volet 2 de la MRC de Kamouraska pour le projet d'amélioration des installations du terrain de balle situé à l'école Mgr-Boucher pour les activités du nouveau Club de baseball sénior.

- de mandater Madame Alyson Pelletier, directrice adjointe du Service des loisirs pour présenter une demande de subvention dans le cadre du programme Emplois d'été Canada.
- de demander à la MRC de Kamouraska de rapatrier tous les équipements de radiocommunication installés sur le site du Mont-Noir lui appartenant et de mettre un terme à tout contrat qu'elle possède concernant l'occupation du Mont-Noir.

### Séance extraordinaire du 13 novembre 2023

Lors de cette séance, le conseil municipal a résolu :

- de procéder à l'ouverture d'un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement ainsi qu'au lancement d'un concours pour combler ce poste et de désigner les membres du comité des ressources humaines pour former le comité de sélection auquel pourra s'adjoindre un consultant au choix de ce comité.
- d'embaucher Monsieur Cédric Lajoie à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement pour la période du 13 novembre 2023 au 2 février 2024 selon les modalités prévues au contrat de travail.
- de nommer Madame Emilie Poulin à titre d'inspectrice adjointe en bâtiment et environnement.
- de nommer Madame Maryse Hénault-Tessier à titre de secrétaire du comité de démolition et Madame Emilie Poulin à titre de secrétaire substitut du comité consultatif d'urbanisme et du comité de démolition.
- de ratifier les termes de l'avenant à intervenir au contrat de travail de Monsieur Jean-Philippe Grenier.
- d'adhérer au regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec en vue de l'octroi d'un contrat d'assurances de dommages pour la période 2023-2028.

### Séance ordinaire du 4 décembre 2023

Lors de cette séance, Madame France Boucher, trésorière a procédé au dépôt de la liste des comptes à recevoir en taxes foncières en date du 30 novembre 2023 pour un solde de 234 458,01 \$.

Le conseil municipal a résolu :

- de ratifier et d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2024.



- de nommer Madame Céline Langlais, conseillère à titre de mairesse suppléante, pour la période du 17 janvier 2024 au 17 juillet 2024.
- de nommer Messieurs Damien Charest et Gaston Pelletier pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme rétroactivement à compter du 7 août 2023, et ce, jusqu'au 7 août 2025.
- d'autoriser le paiement à Marcel Charest et Fils inc. d'un montant de 211 208,58 \$ incluant les taxes et une retenue de garantie de 10 % en regard du contrat pour les travaux d'agrandissement et de réfection du centre communautaire Robert-Côté.
- d'autoriser le paiement à Construction B.M.L., Division de Sintra inc. de coûts supplémentaires au montant de 8 188,40 \$ incluant les taxes dans le cadre du contrat de pose d'enrobé bitumineux pour la réparation de la chaussée.
- d'autoriser le paiement à Ortec Environnement Services inc. de coûts supplémentaires au montant de 3 712,78 \$ incluant les taxes dans le cadre du contrat de nettoyage des conduites sanitaires.
- d'autoriser le paiement de coûts supplémentaires à Les Entreprises JR Morin inc. au montant de 2 066,57 \$ incluant les taxes dans le cadre du contrat pour les travaux d'infrastructures en aqueduc, égouts et voirie dans le développement résidentiel Marie-Anne-Fournier, portant le coût total des travaux au montant de 1 105 370,52 \$ incluant les taxes.
- de procéder à la réception définitive des travaux d'infrastructures en aqueduc, égouts et voirie dans le développement résidentiel Marie-Anne-Fournier en date du 18 novembre 2023 et de procéder au paiement du solde de la retenue de garantie au montant de 54 707,06 \$ incluant les taxes à Les Entreprises JR Morin inc.
- d'octroyer le contrat pour les travaux de nettoyage et d'inspection télévisée des réseaux d'égouts pluvial et sanitaire à Ortec Environnement Services inc. au montant de 144 057,46 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.
- d'accepter l'offre soumise par le Groupe Laplante inc. en date du 1<sup>er</sup> novembre 2023 pour l'achat d'un tracteur John Deere 4066R, 4 x 4, avec cabine, équipé d'un chargeur avant John Deere 440R, d'une pelle de 73 pouces et d'un souffleur Normand N82 avec tambour rotatif au montant de 68 295,15 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même un emprunt au fonds de roulement de la Ville, lequel emprunt sera remboursable sur une période de 10 ans.
- d'autoriser l'achat d'un climatiseur de 12 000 BTU auprès de Ray Réfrigération au montant de 11 419,32 \$ incluant les taxes pour le local du serveur, de prévoir un montant de 2 500 \$ pour les frais liés au branchement électrique et à la plomberie et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même la subvention à recevoir dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).
- d'octroyer un mandat de services professionnels à Raymond Chabot Grant Thornton par le biais de sa division VARS au montant de 29 864,76 \$ incluant les taxes pour la mise en place d'un programme de conformité à l'égard de la protection des renseignements personnels (services Metatracer et programme de gouvernance Loi 25).
- de ratifier les termes du contrat à intervenir avec Madame France Drapeau pour l'entretien ménager du garage municipal pour la période du 1<sup>er</sup> février 2024 au 31 janvier 2025.
- de ratifier les termes de l'entente d'utilisation de terre à des fins agricoles à intervenir avec Ferme Drapeau & Fils inc. pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2027.
- de ratifier les termes de l'entente d'utilisation de terre à des fins agricoles à intervenir avec Ferme Sofia inc. pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2025.
- d'autoriser l'Union des municipalités du Québec à procéder aux versements du reliquat du fonds de garantie en responsabilité civile primaire aux membres du regroupement Bas-Saint-Laurent/Gaspésie dans les mêmes proportions que ceux-ci y ont contribué lors de sa constitution.
- que la Ville de Saint-Pascal fasse part à la MRC de Kamouraska, que suite à la réception de la résolution numéro 366-CM2023 par laquelle la MRC manifeste son intention de déclarer sa compétence sur le domaine de la compétence relative à la collecte, au transport et au traitement des matières résiduelles excluant les boues municipales, les collectes saisonnières et le traitement des matières recyclables, qu'elle n'a aucun employé ou qu'elle ne possède ou ne détient aucun équipement, matériel ou autres affectés par cette déclaration de compétence et qui devraient être déclarés conformément à l'article 678.0.2.3 du Code municipal.

*Suite à la page 8*

- de ratifier et d'adopter la nouvelle Politique de rémunération et des conditions de travail du personnel de la brigade incendie du Service intermunicipal de sécurité incendie de la Ville de Saint-Pascal pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2028.
- d'autoriser le renouvellement du Programme d'aide municipal pour l'économie d'eau potable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 et d'autoriser le versement d'une somme totale de 900 \$ dans ledit programme.
- d'autoriser l'embauche de Monsieur Jean-Philippe Pelletier à titre de pompier volontaire, catégorie pompier accrédité, en date du 4 décembre 2023.
- d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière pour le projet d'intégration d'une plateforme élévatrice et d'une rampe d'accès universelle à l'Espace communautaire dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité d'Emploi et Développement social Canada.
- d'autoriser le versement d'une somme de 1 500 \$ au Centre Accueil-Partage du Kamouraska pour la préparation des paniers de Noël.
- d'autoriser le versement d'une somme de 500 \$ à Moisson Kamouraska pour la préparation des paniers de Noël.

**Séance extraordinaire du 18 décembre 2023 (20 h)**

Lors de cette séance, le conseil municipal a résolu :

- d'adopter les prévisions budgétaires 2024 totalisant

des revenus et des dépenses équilibrés de 9 367 645 \$.

- d'adopter le programme des dépenses en immobilisations 2024-2025-2026 totalisant des dépenses de 10 122 760 \$ en 2024, 2 841 506 \$ en 2025 et 11 925 000 \$ en 2026 pour un total de 24 889 266 \$.
- de publier un document explicatif du budget 2024 et du programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026 à l'intérieur du premier numéro du journal municipal l'Essentiel de l'information de l'année 2024.

**Séance extraordinaire du 18 décembre 2023 (21 h)**

Lors de cette séance, Madame Isabelle Chouinard, conseillère a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 394-2023 décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2024 et Madame Céline Langlais, conseillère, a procédé au dépôt du projet de règlement.

Monsieur François Gagné-Bérubé, conseiller a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 394-2023 régissant les comptes de taxes pour l'année 2024 et Madame Isabelle Chouinard, conseillère, a procédé au dépôt du projet de règlement.

Le conseil municipal a résolu :

- d'autoriser le paiement à Les Serres de la Rive inc. de coûts supplémentaires au montant de 1 679,33 \$ incluant les taxes dans le cadre du contrat pour la fourniture, le montage et l'entretien des arrangements floraux et des plates-bandes de la Ville pour la saison 2023.
- d'autoriser le paiement d'un montant de 38 490,29 \$ incluant les taxes à Aquatech, Société de gestion de l'eau inc. suite au bris d'équipement à l'usine de traitement d'eau potable et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même la réserve financière pour l'eau potable.
- de procéder à l'achat de cinq barils de 200 litres du produit ENV 24P10 auprès d'Environor Canada inc. pour un montant total de 16 339,68 \$ incluant les taxes et les frais de transport pour le traitement de l'eau potable.
- d'augmenter le budget 2023 du Programme d'aide municipal pour l'économie d'eau potable d'une somme de 225 \$ afin de répondre positivement aux nouvelles demandes d'ici la fin de l'année 2023.

**Louise St-Pierre, avocate, OMA, greffière**  
[greffe@villestpascal.com](mailto:greffe@villestpascal.com)

**CALENDRIER DE LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES  
 DU CONSEIL DE VILLE POUR L'ANNÉE 2024**

<b>JANVIER</b> Lundi 15 janvier 2024	<b>JUILLET</b> Mardi 2 juillet 2024
<b>FÉVRIER</b> Lundi 5 février 2024	<b>AOÛT</b> Lundi 5 août 2024
<b>MARS</b> Lundi 11 mars 2024	<b>SEPTEMBRE</b> Mardi 3 septembre 2024
<b>AVRIL</b> Lundi 8 avril 2024	<b>OCTOBRE</b> Lundi 7 octobre 2024
<b>MAI</b> Lundi 6 mai 2024	<b>NOVEMBRE</b> Lundi 4 novembre 2024
<b>JUIN</b> Lundi 3 juin 2024	<b>DÉCEMBRE</b> Lundi 2 décembre 2024

Les séances ordinaires sont fixées à 20 h  
 à la salle du conseil de l'hôtel de ville.



**Une année 2023 forte en projets et un tout nouveau plan d'action 2024 tout aussi ambitieux!**

L'année 2023 s'est soldée tout en beauté avec d'importants projets qui se sont concrétisés au bénéfice de la communauté de Saint-Pascal. La première année d'opération de la Place de l'Expo, avec son marché public du dimanche et son atelier des Savoirs Desjardins, fut incontestablement un projet phare de la dernière année. Ce site désormais public a aussi accueilli le Marché de Noël étant donné l'important projet de rénovation du centre communautaire. Un autre projet d'envergure qui bénéficiera à l'ensemble des citoyens.

La réalisation d'une étude de faisabilité pour l'intégration d'une piscine publique extérieure, la réactivation du comité Art et Culture de Saint-Pascal, Ville en santé et son projet du Parcours éphémère, la mise en place de la Brigade-Écolo de la Travée, le démarrage d'une démarche d'attractivité des zones commerciales de Saint-Pascal, l'ajout d'un nouveau bloc sanitaire au terrain de balle de l'avenue Martin, ne sont quelques exemples de projets réalisés sur les 50 actions inscrites au plan 2023. En somme, les projets qui restent à finaliser seront poursuivis au courant des 12 prochains mois.

Le plan d'action 2024, élaboré par le Service du développement de la Ville, le comité consultatif en planification stratégique (CCPS) et le conseil municipal, a été adopté le 15 janvier dernier. Un tout nouveau plan d'action, sous le signe de la continuité et de la cohérence, comprend en tout 40 actions touchant les 5 thèmes de développement local de la planification stratégique 20/30 de la Ville de Saint-Pascal.



Pour cette année, en plus de poursuivre les projets déjà amorcés, les quelques nouvelles actions aborderont les objectifs de développement touchant le transport actif, la diffusion artistique, l'hébergement touristique et les saines habitudes alimentaires auprès des jeunes.

Pour toute information sur le plan d'action 2024, contactez le Service du développement de la Ville à [developpement@villestpascal.com](mailto:developpement@villestpascal.com)

<b>Horaire régulier des bureaux municipaux</b> Services administratifs	
<b>Lundi au jeudi</b> 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	<b>Vendredi</b> 8 h à midi

**Permis de conduire**  
**Immatriculation**  
Mandataire

**HORAIRE**  
**Mandataire SAAQ / Ville de Saint-Pascal**

Veuillez prendre note que les services relatifs aux permis de conduire et à l'immatriculation sont offerts selon l'horaire suivant :

<b>Lundi</b>	<b>10 h à 16 h</b>
<b>Mardi</b>	<b>10 h à 16 h</b>
<b>Mercredi</b>	<b>10 h à 16 h</b>
<b>Jeudi</b>	<b>10 h à 11 h 30 et 12 h à 17 h</b>
<b>Vendredi</b>	<b>Fermé</b>

Merci et bonne journée!

Pour tout renseignement : [saaq.gouv.qc.ca](http://saaq.gouv.qc.ca) | 1 800 361-7620

## Offres d'emploi

### Ville Saint-Pascal

La Ville de Saint-Pascal est actuellement à la recherche de personnel étudiant pour la saison estivale 2024 :

#### CAMP DE JOUR

- Animateur ou animatrice de camp de jour
- Accompagnateurs ou accompagnatrices d'un bénéficiaire
- Aide-animateur ou aide-animatrice
- Responsable du service de garde pour le camp de jour

Les détails des offres d'emploi sont disponibles sur notre site Internet au [villesaintpascal.com](http://villesaintpascal.com) dans le menu express sous l'onglet **Offres d'emploi**.

Transmettre votre offre de service, avec la mention du poste désiré, **avant le lundi 4 mars, 16 h**.

**Par la poste :** Service des loisirs

420, rue Notre-Dame, Saint-Pascal, (Québec) GOL 3Y0

**Par courriel :** [loisirs@villestpascal.com](mailto:loisirs@villestpascal.com)

*Seuls les candidats et candidates retenus pour l'entrevue seront contactés*

## PATINAGE LIBRE ET HOCKEY LIBRE AU CENTRE SPORTIF

Des périodes de patinage libre et de hockey libre sont prévues à chaque semaine.

#### Horaire régulier :

Mercredi, 14 h à 15 h	Patinage libre
Vendredi, 15 h 30 à 16 h 30	Hockey libre 12 ans et moins
Vendredi, 16 h 30 à 17 h 30	Hockey libre 13 ans et plus
Vendredi, 17 h 30 à 18 h 30	Patinage libre
Dimanche, 18 h 30 à 20 h	Patinage libre

Nous vous invitons à consulter le site Internet de Ville Saint-Pascal, dans la section **Loisirs / Activités libres - Centre sportif** afin de vérifier les changements à l'horaire.

Pour des questions de sécurité, nous vous demandons de respecter les groupes d'âge établis pour les périodes de hockey libre. De plus, le casque (avec grille ou visière) et les gants sont obligatoires pour tous lors de ces périodes.

## ÉQUIPEMENTS EXTÉRIEURS

#### PATINOIRE EXTÉRIEURE (HOCKEY)

À côté du Centre sportif de Saint-Pascal

**Horaire :** Tous les jours..... 10 h à 22 h

#### ANNEAU DE GLACE (PATINAGE)

Terrain de balle molle, avenue Martin

Roulotte et supports pour enfants à la disposition des patineurs

#### Horaire avec surveillance

En semaine ..... 17 h 30 à 21 h

Fin de semaine et congé scolaire ..... 13 h à 21 h

#### Horaire sans surveillance

En semaine ..... 10 h à 12 h et 13 h à 16 h

Fin de semaine et congé scolaire ..... 10 h à 13 h

#### GLISSADE

Derrière l'École secondaire Chanoine-Beaudet

Chambres à air seulement, disponibles sur place

#### Horaire

Fin de semaine et congé scolaire ..... 10 h à 16 h

**RAPPEL****Bacs en bordure du chemin**

Nous constatons que plusieurs citoyens déposent les différents bacs de matières résiduelles trop près du chemin. Lors de chute de neige, le risque pour les



**Critères pour la levée des bacs**

- ✓ Ouverture face à la rue
- ✓ Ne pas être sur le trottoir
- ✓ Distance de 30 cm entre 2 bacs et 2 pieds d'un bâtiment, d'un poteau ou d'une haie
- ✓ Les 2 roues fixées et en bon état
- ✓ Placer les bacs la VEILLE du ramassage

opérateurs de déneigement de les renverser ou de les accrocher demeure plus élevé.

En vertu du règlement sur les matières résiduelles (article 5.6), vous disposez d'une marge de manœuvre qui vous permet de mettre vos bacs à une distance d'environ 2 mètres ou 6.5 pieds en bordure de la voie publique, distance à laquelle l'entrepreneur peut atteindre vos bacs. De ce fait, ceci pourrait éviter de les faire briser par les opérations de déneigement. De plus, si vous disposez deux bacs l'un à côté de l'autre, vous devez laisser une distance de 30 cm (1 pied) entre ceux-ci.

Nous vous rappelons également que les bacs doivent être placés au chemin la veille de la collecte. L'ouverture du couvercle doit faire face à la rue et les roues doivent se trouver du côté de l'immeuble. Aussi, vous ne pouvez déposer des matières résiduelles à l'extérieur de votre bac.

**Bernard Tanguay, directeur  
Service des travaux publics  
418 492-2312, poste 400  
travauxpublics@villestpascal.com**

**DES NOUVELLES DE QUARTIER-JEUNESSE 1995**

Le vendredi 22 décembre a eu lieu notre party de Noël pour les 13 jeunes qui se sont inscrits. Cadeaux, jeux et bien du plaisir étaient au menu. Une soirée appréciée de tous.

Nous avons également souligné la fête de Noël avec les 8 jeunes du primaire de l'école Mgr-Boucher le mardi 19 décembre 2023 dernier. Au menu, collation spéciale, cadeaux et les jeunes ont pu profiter de nos installations (table de billard, table de ping-pong, la switch, etc.).

Les midis MDJ seront de retour et ce, du lundi au vendredi, de 11 h 40 à 12 h 40 pour les jeunes du secondaire.

Nous allons reprendre les sports au gymnase de l'école secondaire Chanoine-Beaudet, les cours de Hip Hop en collaboration avec l'école de danse Somance et nous recommencerons l'aide aux devoirs pour les élèves de l'école primaire de Mgr-Boucher les mardis et jeudis après l'école.

Continuez à suivre notre programmation sur notre page Facebook Quartier-Jeunesse 1995 et sur notre site internet [www.mdjstpascal.ca](http://www.mdjstpascal.ca).

**Caroline Beaulieu  
Intervenante, responsable de l'animation  
Maison des jeunes de Saint-Pascal  
418 492-9002**



Party de Noël 22 décembre



Fête de Noël avec les jeunes de l'aide aux devoirs



**CLUB LES BELLES PISTES  
DU ROCHER BLANC**  
SAISON 2023-2024



Saint-**pascal**

**\*50% DE RABAIS SUR LE SKI  
DE FOND ET LA RAQUETTE POUR  
LES RÉSIDENTS DE ST-PASCAL**

\*Sur présentation d'une preuve de résidence

**RETOUR DES RABAIS POUR LE SKI ET  
LA RAQUETTE AU CLUB LES BELLES PISTES  
DU ROCHER BLANC À SAINT-BRUNO**

Inspirée par le franc succès remporté l'an dernier par son entente de partenariat avec le Club Les Belles pistes du Rocher blanc à Saint-Bruno-de-Kamouraska, la Ville de Saint-Pascal est heureuse d'annoncer la reconduction de l'entente pour la saison hivernale 2023-2024. Cette année, la réduction pour les cartes de saison donnant accès aux sentiers de ski de fond et de raquette passe de 25 à 50 %!

Les adeptes de plein air hivernal occasionnels seront également servis puisqu'on offre aussi une réduction de 50 % sur l'entrée individuelle quotidienne aux résidents de la Ville. Nul besoin de se munir au préalable d'un certificat de résidence émis par l'administration municipale! Il suffit de se présenter au Club à Saint-Bruno avec une pièce d'identité avec adresse (comme un permis de conduire) pour se prévaloir du rabais.

Initié en décembre 2022, dans le cadre d'une volonté de diversifier l'offre de sports et de loisirs pour la bonne santé physique des résidents de Saint-Pascal, ce partenariat offre la chance aux familles de pratiquer des sports d'hiver à moindre coût.



**L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES  
DU KAMOURASKA EST**



**Un billet loterie de l'APHK c'est bien, deux c'est mieux!**

Les billets seront disponibles aux bureaux de l'APHK (lundi au jeudi) et à la boutique au 655 rue Taché (jeudi, vendredi et samedi) au coût de 2 \$ à l'unité ou de 5 \$ pour 3 billets. Le tirage se fera le 16 mars. À gagner : 4 prix de 100 à 500 \$! Vous avez des dons en matière de vente? Vous pouvez nous aider à vendre des carnets de billets!

**ACTIVITÉS AU CAFÉ-BOUTIQUE**

Le café-boutique est toujours ouvert les jeudi et vendredi (12 h à 18 h) et les samedi (10 h-16 h). Une partie de cartes, de Cranium, de Yum ou de Scrabble? Des jeux sont à votre disposition!

**Ateliers de bricolage**

Vous êtes bienvenus aux ateliers de bricolage pour les enfants, aux heures d'ouverture habituelles de la boutique. Un nouveau projet de brico sera mis à la disposition des enfants les 22-23-24 février, aux heures d'ouverture habituelles.

*Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés par une personne responsable.*

**Avis aux amateurs de casse-têtes!**

*Grande vente de casse-têtes*

Les 8, 9 et 10 février.

Plus de 200 casse-têtes usagés en magasin.

Boutique **APHK**

655, rue Taché, Saint-Pascal





« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde » - Nelson Mandela

## L'ÉDUCATION

**Le 24 janvier, Journée internationale de l'éducation**

L'éducation, un mot maintes fois entendu depuis quelques mois avec la grève du personnel enseignant et de soutien. Bien que justifié, durant ce moment de revendications et de négociations, des milliers d'enfants et d'adolescents ont été privés d'un droit fondamental, le droit à l'éducation. Qu'en est-il de l'éducation?

Selon Le Robert, l'éducation est « la mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain et les moyens pour y parvenir. » Il est donc opportun de penser que pour assurer un développement global de l'humain, l'éducation doit se présenter sous plusieurs formes. Dès la naissance, l'enfant apprend. Pendant qu'il développe sa conscience, son identité, sa personnalité, il reçoit diverses formes d'éducation, que ce soit sur le savoir-être, le savoir vivre-ensemble, sur les développements cognitifs, physique, émotionnel, intellectuel, professionnel, etc. Tout au long de sa vie, l'humain apprend, se développe et grandit. Cependant, tous n'ont pas la même capacité d'apprentissage, de rétention des informations. Pour certaines personnes, il faut plus de temps, plus d'accompagnement et d'encouragement.

Il est connu que l'éducation est *un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté, améliorer la santé, faire progresser l'égalité hommes-femmes et assurer la paix et la stabilité.* Comme le disait Mandela, pour lutter contre la pauvreté, apprenez-leur à lire. À cela s'ajoute l'éducation sociale, celle qui permet une meilleure intégration de l'individu dans la société. Par conséquent, celle qui permet à l'individu d'améliorer ses conditions de vie.

### Aux Ateliers Mon-Choix, l'éducation vise l'apprentissage au marché de l'emploi.

Dans notre société, occuper une place sur le marché du travail est essentiel. Pour cela, notre organisation accueille les étudiants de l'école Chanoine-Beudet inscrits au programme de Formation préparatoire au travail. Accompagnés de l'enseignant, les jeunes vivent, selon un horaire établi, une expérience de travail dans un milieu sécurisant tout en développant les habiletés nécessaires au marché du travail.

Nous proposons également un volet pour les adultes grâce au Programme de préparation à l'emploi (PPE) de Service Québec. Ce programme s'adresse à toute personne sans emploi ou qui éprouve des difficultés à intégrer un emploi et qui désire améliorer sa situation. Aux Ateliers Mon-Choix, les participants expérimentent divers plateaux de travail, dans un milieu fiable et encadré par une intervenante spécialisée en intégration socioprofessionnelle. Les stages du PPE sont d'une durée de 20 semaines, à raison de 20 heures par semaine. Une compensation financière est offerte aux stagiaires grâce au soutien de Service Québec et en partenariat avec Projektion 16-35.

**Avec l'appui de ces programmes, nos stagiaires repartent avec une plus grande estime de soi, une meilleure confiance en soi et un bagage pour entreprendre une vie professionnelle.**

Monique Côté, Collaboration spéciale

Avec la participation financière de :



### Besoin d'accompagnement pour un retour en emploi?

Services d'aide à l'emploi Kamouraska peut vous aider.

*Service gratuit, possibilité d'allocation dans certains cas.*



555, rue Hudon  
Saint-Pascal G0L 3Y0  
(sur rendez-vous)

1011, 6<sup>e</sup> avenue Pilote  
La Pocatière G0R 1Z0

Pour information:  
418 856-4288, poste 202

Avec la participation financière de :



## INVITATION DE L'UNITÉ DOMRÉMY

L'unité Domrémy de Saint-Pascal vous invite le samedi 2 mars 2024, à 20 h, à la salle municipale de Kamouraska, à une soirée de danse avec la musique de Jean-Paul et Sylvie.

Un goûter sera servi au cours de la soirée.

Bienvenue à tous!

**Gisèle Chamberland, présidente**  
**418 492-3626**

## QUEL TRAVAIL SOUHAITES-TU POUR 2024?

- ♥ Un emploi valorisant et gratifiant
- ♥ Un emploi qui rejoint tes valeurs
- ♥ Un emploi selon tes disponibilités
- ♥ Un emploi conciliant la famille et la proche-aidance

Nous serions ravis de te recevoir en entrevue, pose ta candidature maintenant!

**418 856-5636, poste 6**

**Aider** | SERVICES KamAide

**Le plus beau métier!**



418-856-5636, poste 6

info@kamaide.com



## DONS POUR LA JEUNESSE 2022-2023

**Le Club Optimiste vous dit merci!**

Comme vous le savez, les profits amassés lors de nos activités sont remis aux jeunes de notre communauté. Grâce à votre participation à l'une ou plusieurs de nos activités, c'est plus de 13 688 \$ qui a été distribué en 2022-2023. Que ce soit pour financer certaines activités dans nos écoles, pour soutenir les clubs sportifs, les organismes et les familles, ces dons font une grande différence dans la vie de nos jeunes! La mission du Club Optimiste est de faire naître l'espoir et de présenter à la jeunesse une vision positive de la vie. Par notre implication à tous, nous inspirons le meilleur chez nos jeunes afin qu'ils deviennent des leaders positifs dans notre collectivité. Merci de participer à nos activités et ainsi contribuer à l'épanouissement de la jeunesse de notre région!



**Les temps changent**

... PAS QUE LE CLIMAT !

## 5 bonnes pratiques avec ses appareils électroniques



**1 Réduire**

C'est simple, résister à l'attrait de la nouveauté évite l'extraction de nouvelles matières premières!



**2 Choisir durable**

Si l'achat est indispensable, osez l'usager! On y trouve des appareils de très bonne qualité. Optez pour un appareil durable, facilement réparable et prenez-en soin!



**3 Réparer**

Un appareil brisé ou qui fonctionne moins bien n'est pas forcément en fin de vie! Grâce à la réparation et à des conseils d'entretien, vous pourrez allonger la durée de vie de vos appareils, et augmenter vos économies!



**4 Donner**

Un appareil qui fonctionne encore est plus utile s'il est donné à une autre personne (ami, organisme, etc.) que s'il est stocké ou jeté; et vous faites des heureux!



**5 Recycler**

En recyclant nos appareils, nous réutilisons leurs matières et limitons ainsi l'extraction de nouvelles ressources. Apportez-les dans un écocentre ou dans un des points de dépôts de la région.



Les appareils électroniques ont un impact trop important pour être pris à la légère.

**Renversons la tendance!**







Dr Germain Dupuis, optométriste  
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste  
Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
Tél. : 418 492-1430 • Téléc. : 418 492-2832

Riche en  
expertises

mallette.ca

Carolyne Thériault, CPA auditrice  
carolyne.theriault@mallette.ca

Jessy St-Onge-Lemieux, CPA auditrice  
jessy.lemieux@mallette.ca

Pascal Briand, CPA auditeur  
pascal.briand@mallette.ca

La Pocatière : 418-856-2690  
St-Pascal : 418-492-3515

**MALLETTE**



✓ Équipements à la FINE POINTE de la technologie  
✓ Techniciens CERTIFIÉS ✓ Travaux GARANTIS À VIE

- Carrosserie • Mécanique et alignement
- Redressement de châssis avec système 3D
- Esthétique automobile (nettoyage int. et ext.)
- Traitement antirouille

**enterprise** 216, rue Rochette, Saint-Pascal



Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier  
PHARMACIENNES

**NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE**

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 9 h à 18 h

Jeudi : 9 h à 20 h

Samedi : 9 h à 17 h

Dimanche : 10 h à 13 h

555, rue Taché, Saint-Pascal

**418 492-1234**

CET ESPACE  
est pour  
*vous!*



**ROYAL LEPAGE**

**KAMOURASKA-L'ISLET**

Agence immobilière  
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage

[vdrapeau@royallepage.ca](mailto:vdrapeau@royallepage.ca)



*Courtier immobilier résidentiel et commercial*

**Véronique Drapeau 418 894-3375**

Le **Placoteux**  
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

**HÉLAINE PETTIGREW**

Conseillère en publicité

418 492-2706 poste 108

[helaine@leplacoteux.com](mailto:helaine@leplacoteux.com)

491, avenue D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

[WWW.LEPLACOTEUX.COM](http://WWW.LEPLACOTEUX.COM)



**Gens**  
D'AFFAIRES  
DE SAINT-PASCAL

Vous aimeriez devenir  
membre **gratuitement?**

Louis Turbide  
418 492-2706 poste 105  
[direction@leplacoteux.com](mailto:direction@leplacoteux.com)

@gensdaffairesdesaintpascal

# PRIX CHOC!

au département du couvre-plancher et de la décoration

SERVICE D'INSTALLATION DISPONIBLE !!

Plancher flottant 8 mm 1,39\$ à 2,99\$ /pi<sup>2</sup>

Plancher SPC Clic 1,99\$ à 2,99\$ /pi<sup>2</sup>

Plancher Hydrofuge 2,89\$ à 3,59\$ /pi<sup>2</sup>

Céramique 24x24 ou 12x24 À partir de 2,79\$ /pi<sup>2</sup>

FLOTTANT 8MM



CÉRAMIQUE



HYDROFUGE



SPC CLIC



SPC CLIC



1005 RUE LÉVESQUE - SAINT-PASCAL | 418 492-2347 | CAMILLEDUMAIS.COM

## CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé et ne manquez rien de l'actualité traitée dans votre hebdomadaire **Le Placoteux** en vous inscrivant à notre infolettre.

Pour vous inscrire, rendez vous sur [leplacoteux.com/inscription-infolettre](http://leplacoteux.com/inscription-infolettre)

Le **Placoteux**  
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD